

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 304-2019

Type d'intervention: Motion

Motion ayant valeur de directive: ☐

N° d'affaire: 2019.RRGR.377

Déposée le: 05.12.2019

Motion de groupe: Non

Motion de commission: Non

Déposée par: Knutti (Weissenburg, UDC) (porte-parole)
Rappa (Burgdorf, PBD)
Hegg (Lyss, PLR)
Schär (Schönried, PLR)
Baumann-Berger (Münsingen, UDF)
Gschwend-Pieren (Lyssach/Oberburg, UDC)
Moser (Landiswil, UDC)
Klopfenstein (Corgémont, UDC)
Müller (Orvin, UDC)

Cosignataires: 0

Urgence demandée: Oui

Urgence accordée: Oui 05.03.2020

N° d'ACE: du

Direction: Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie

Classification: –

Proposition du

Conseil-exécutif:



Améliorations à apporter au nouveau centre de police de Niederwangen

Le Conseil-exécutif est chargé :

1. d'augmenter le nombre de places de stationnement du nouveau centre de police de Niederwangen en vue d'un rapport adéquat entre ce nombre et celui des postes de travail ;
2. de réaliser le nouveau centre avec du bois suisse, en fonction des possibilités.

Développement :

Le canton de Berne planifie à Niederwangen la construction d'un nouveau centre de police. Nous soutenons et saluons ce projet de construction. Le nouveau centre accueillera jusqu'à

1000 postes de travail de tous les domaines du travail de police. Le lieu est bien desservi par les transports publics et facilement joignable par la route.

Le nouveau centre de police sera le point de départ d'un grand nombre de missions de tous types qui doivent être effectuées efficacement et souvent très rapidement. Malheureusement, le trafic motorisé a mal été estimé lors de la planification du nouveau centre. Seules 100 places de stationnement sont prévues. Et le quotidien de la police ne peut être bloqué dès le départ. Des horaires de travail irréguliers, le travail par roulement ou le travail de nuit écartent d'emblée des déplacements en transports publics. A cela s'ajoute le fait que les policières et policiers des régions rurales ne pourront pas rejoindre leur poste de travail au centre de police uniquement par les transports publics.

La situation concernant les places de stationnement doit absolument être revue et améliorée, et leur nombre sérieusement augmenté.

Nous devons par ailleurs réussir à construire le nouveau centre de police avec du bois suisse dans toute la mesure du possible. Le bois suisse est un matériau approprié et écologique et se prête parfaitement aussi à la construction des bâtiments. Ces dernières années, l'utilisation du bois a augmenté de manière générale de 27 pour cent dans les nouvelles constructions. Le canton de Berne doit lui aussi voir dans cette évolution un modèle à suivre. En outre, l'utilisation de bois suisse permet de maintenir des emplois et d'encourager la création de valeur régionale.

Motivation de l'urgence : l'urgence est demandée en raison des travaux de planification.

Destinataire

- Grand Conseil